

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 4 (1883)
Heft: 2

Artikel: Quelques mots sur la colonisation européenne en Afrique : à propos de l'ouvrage de M. Paul Leroy-Beaulieu sur la colonisation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-132098>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hayes, géologue de l'état du Massachusetts, qui l'a trouvé composé de 98,40 % de fer pur et de 1,60 % de quartz, oxyde magnétique, cristaux de fer et zoolithe.

QUELQUES MOTS SUR LA COLONISATION EUROPÉENNE EN AFRIQUE,

A PROPOS DE L'OUVRAGE DE M. PAUL LEROY-BEAULIEU SUR LA COLONISATION ¹

On ne peut nous demander de résumer en un article, tel que ceux que comporte le format de notre journal, un livre de 650 pages, nourri et substantiel comme le sont toujours ceux de M. Leroy-Beaulieu, et dans lequel tous les coups portent, tous les détails, tous les chiffres ont leur importance et viennent directement à l'appui de la thèse que l'auteur prétend prouver. Nous ne pourrions donner ici qu'un pâle aperçu du volume, si nous voulions le considérer dans son ensemble ; aussi préférons-nous, après avoir indiqué ses grandes divisions, ne parler, d'une manière spéciale, que de la colonisation au point de vue africain.

L'auteur étudie d'abord, dans une première partie, le côté historique et géographique de la question. Le livre premier est consacré à la colonisation antérieure au XIX^{me} siècle, aux efforts des Espagnols, des Portugais, des Hollandais, des Anglais, des Français, des Danois et des Suédois, pour créer des empires coloniaux puissants et durables. Chemin faisant, le savant écrivain montre que l'esprit étroit qui présidait alors à la fondation des établissements commerciaux, la dépendance dans laquelle on les maintenait, les privilèges énormes que l'on accordait aux compagnies marchandes, le travail forcé imposé aux indigènes, le mauvais régime des terres, empêchaient les colonies de progresser et de donner tous les fruits qu'on pouvait, semblait-il, en attendre.

Dans le livre deuxième, sur la colonisation au XIX^{me} siècle, les premiers chapitres roulent sur les colonies de plantation ou d'exploitation, fondées en général dans la région tropicale. Elles sont destinées à fournir à l'Europe les denrées coloniales dont elle a besoin et attirent surtout les capitaux. Telles sont les Antilles, les Philippines, Java, La Réunion, etc. Un chapitre de 100 pages environ traite de l'Algérie, et un autre, beaucoup plus court, des autres possessions françaises. Les colonies anglaises, l'Australie en particulier, sont étudiées en détail,

¹ *De la colonisation chez les peuples modernes*, Paris (Guillaumin) 1882, in-8°, 659 pages, fr. 9.

sauf l'Hindoustan, pays dont l'histoire et la description exigeraient des volumes et dont l'auteur ne donne qu'un rapide aperçu.

Le côté purement scientifique de la colonisation est traité dans une seconde partie qui est intitulée : *Doctrines*. Peu d'écrivains étaient plus compétents que M. Leroy-Beaulieu pour étudier les questions de l'émigration humaine, de l'émigration des capitaux, du commerce colonial et de son utilité pour la métropole, enfin du meilleur régime applicable aux établissements d'outre-mer. Il serait trop long, et surtout sans rapport direct avec notre journal, de suivre l'auteur sur ce terrain de haute économie politique, où il est passé maître. Nous préférons résumer rapidement pour nos lecteurs ses vues sur la colonisation africaine.

Il n'y a pas, comme on le voit d'après le plan que nous venons d'exposer, de chapitre spécial consacré à l'Afrique. Il nous a fallu glaner çà et là les appréciations de l'auteur sur ce sujet, actuellement si brûlant surtout en ce qui concerne l'Algérie. M. Leroy-Beaulieu a, en effet, il y a quelques mois, publié sur cette colonie, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article fort remarqué, dans lequel il expose, comme dans son grand ouvrage, d'une manière nette et tranchée, son opinion, fort différente de celle qui prévaut parmi les députés algériens et les membres du gouvernement.

La plus importante des colonies françaises ¹, non seulement de l'Afrique mais du monde entier, est sans contredit l'Algérie. Sa position est exceptionnelle ; située aux portes de l'Europe, à la lisière de l'Afrique, elle commande une grande ligne de côtes, et donne à la France une influence immense sur le bassin méditerranéen. C'est précisément à cause de cette situation si avantageuse, que beaucoup de personnes s'étonnent que la France n'en ait pas tiré un meilleur parti. Dans les mains d'une nation colonisatrice, comme l'Angleterre, disent-elles, l'Algérie serait devenue une véritable puissance avec laquelle il faudrait compter. M. Leroy-Beaulieu réfute victorieusement, selon nous, cette assertion. Pour lui, la colonisation de l'Algérie est sans précédents et sans analogies dans l'histoire ou dans le temps présent. Jamais, dit-il, une entreprise coloniale n'a offert à un peuple civilisé d'aussi grandes difficultés que l'Algérie. Elle n'est pas une terre vacante, comme

¹ Les possessions françaises en Afrique sont : L'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et ses dépendances, le Gabon, Obock, la Réunion, Sainte-Marie, Mayotte, Nossi-Bé et quelques points sur les côtes de Madagascar (Voir la carte des possessions des Européens, dans notre numéro de janvier).

l'étaient à l'origine l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis; elle ne peut donc être comme eux une colonie de peuplement. D'autre part, tout le sol n'est pas occupé et cultivé par une population dense, de mœurs douces, et ne peut devenir une colonie d'exploitation, comme le sont les Indes pour l'Angleterre et Java pour la Hollande. Les difficultés que rencontre l'Angleterre dans l'Afrique australe sont peu de chose, à côté de celles que les Français doivent surmonter en Algérie, car les Arabes sont plus nombreux, plus intelligents et plus guerriers que les Cafres et les Zoulous. En un mot, M. Leroy-Beaulieu croit que nulle autre puissance européenne, sans en excepter l'Angleterre ni la Hollande, n'eût obtenu dans ce pays, en un temps aussi bref, un aussi grand succès. Tout en faisant la part de l'amour-propre national dans les appréciations qui précèdent, on peut, sans crainte d'être démenti, dire que les progrès réalisés par la France en Algérie, depuis la conquête il y a 50 ans, sont considérables.

Aujourd'hui 400,000 Européens vivent en Algérie, tandis que le Canada, en 1763, lorsque les vicissitudes de la guerre le firent perdre pour la France, ne contenait que 60,000 Français, quoiqu'ils en fussent maîtres depuis deux siècles. Le pays du Cap et la colonie de Natal ne comptent pas aujourd'hui 300,000 Européens, quoique le mouvement d'émigration vers ces contrées ait commencé depuis 300 ans. La terre de l'Algérie est productive, le climat y est doux, du moins dans le Tell, on y trouve du travail; cela suffit pour expliquer le rapide peuplement du pays. Puis, les naissances dans la population européenne s'élevant en 1880 à 13,123 et les décès à 12,185, l'augmentation serait assez rapide même sans l'émigration. Les Français ne constituent que les 45 pour 100 de la population européenne totale. Les Espagnols et les Italiens sont fort nombreux et augmentent sans cesse. Il y a aussi beaucoup d'Allemands, de Suisses et d'Anglo-Maltaïes. Mais toute cette population tend à se fusionner, à cause de l'influence de l'école, des mariages mixtes et du grand nombre des naturalisations.

Les indigènes, au nombre de deux millions huit cent mille environ, sont aussi en voie d'accroissement rapide. En 1880, on a compté chez eux 68,107 naissances contre 61,134 décès.

Le commerce algérien représente la quinzième partie du commerce extérieur de la France. De 1877 à 1880, les importations se sont élevées de 216 à 303 $\frac{1}{2}$ millions, et les exportations, de 133 à 168 millions.

Il ne faut pas s'étonner que les importations dépassent les exportations. C'est le cas pour toute colonie, qui, pendant sa période

d'enfance ou d'adolescence, reçoit de l'étranger plus qu'elle ne lui rend. Elle attire les capitaux, qui s'y introduisent le plus souvent sous la forme de machines, d'instruments agricoles, etc.

Il n'y a guère plus de quinze ans que l'on a commencé à exploiter sérieusement les ressources de l'Algérie, et l'on peut maintenant reconnaître qu'elles sont considérables. Au point de vue minéral, elle possède le fer, le cuivre, le plomb argentifère, le zinc, la houille, etc. A la fin de 1880, il n'y avait pas moins de 36 mines concédées ; la production des minerais de toute nature avait été de 644,000 tonnes, et le nombre des ouvriers occupés de 2,414. Les mines de Mokta-el-Hadid, près de Bône, et de la Tafna sont les principales ; elles produisent un excellent minerai de fer, qui prend la route de l'Angleterre et des États-Unis.

Malgré l'importance de ces gisements, c'est bien certainement l'agriculture qui est la première richesse de l'Algérie. On peut reprocher à ce pays de manquer d'humidité, mais combien de contrées qui présentent ce désavantage n'en sont pas moins productives ! L'Algérie a 11 ou 12 millions d'hectares de terres cultivables ; c'est à peu près le tiers de ce qu'il y en a en France ; les Européens en possèdent plus du dixième, et les meilleures. Les pâturages et les céréales occupent la plus grande partie de ces terrains, mais la culture des céréales ne s'étend guère. Sur les terres des Européens, la récolte est relativement d'un tiers plus élevée que sur celles des indigènes. Ce n'est que depuis sept ou huit ans que l'on s'est mis à cultiver la vigne. Les premiers colons lui préféraient le coton, qui produit 15 fois moins. La question des vignobles en Algérie est à l'ordre du jour, maintenant qu'un implacable ennemi s'acharne à la destruction des vignes françaises. Il y a aujourd'hui 17,000 planteurs pour 24,000 hectares ; c'est encore peu de chose, toutefois le mouvement est donné ; des sociétés financières se fondent, et les vignerons du midi de la France se transportent en foule en Afrique.

L'alfa, cette herbe des hauts plateaux qui se sème d'elle-même et ne demande d'autres soins que ceux de la récolte, donne lieu à une exploitation active. On en exporte actuellement 70,000 tonnes par an, dont la plus grande partie va en Angleterre pour être convertie en papier. C'est à peine si 2,000 tonnes sont expédiées en France.

Les voies de communication, qui seules permettront de développer la production algérienne, sont de plus en plus nombreuses. Il y a 10,500 kilomètres de routes, et 10 millions de francs sont consacrés chaque année à en construire de nouvelles. On travaille aussi au creusement des puits. Les chemins de fer exploités ont environ 1200 kilomètres de lon-

gueur. Ils sont surtout nombreux à l'est et à l'ouest, mais il y a au centre une lacune qui sera comblée dans deux ou trois ans.

On compte en Algérie 229 bureaux de poste ou de télégraphe ; mais les colons se plaignent de ce que les relations avec l'Europe ne sont ni assez régulières ni assez fréquentes. Il serait temps, semble-t-il, d'établir un courrier quotidien, puisque le mouvement des passagers est de plus de 600 par jour en moyenne. Au point de vue de l'instruction, les Européens d'Algérie occupent une des meilleures places parmi les groupes de population du monde. On y compte 710 écoles primaires suivies par 49,000 élèves, mais l'enseignement secondaire est trop rudimentaire ; il est moins bien organisé que l'enseignement supérieur, puisque Alger a une université, dont les facultés de droit et des lettres sont particulièrement fréquentées.

L'Algérie coûte beaucoup moins à la France qu'on ne le croit. Elle suffit par ses propres ressources à presque toutes ses dépenses ordinaires et civiles : la France n'intervient que pour quelques travaux extraordinaires, et se charge aussi de l'entretien de l'armée, tandis que l'Angleterre met ce dernier fardeau à la charge de l'Inde.

Par tout ce qui précède, il est bien prouvé que l'Algérie est dans une période de prospérité, qu'elle se peuple et s'enrichit, et toutes les décisions du gouvernement de la métropole doivent tendre à continuer l'œuvre patiente et féconde accomplie depuis 50 ans. En ce moment on s'occupe beaucoup de l'organisation de l'Algérie ; de nombreux projets qui, aux yeux de leurs promoteurs, doivent faire progresser rapidement la colonie, sont devant le parlement. M. Leroy-Beaulieu, lui, ne le croit pas. La question qui le préoccupe surtout est celle des indigènes. Que veut-on faire d'eux ? demande-t-il. Sous le règne de Louis-Philippe, quelques écrivains parlaient de les refouler dans le désert ; cette théorie a encore des partisans. Or, rien ne serait plus inique, plus absurde. Jamais un peuple conquérant n'a réussi à refouler un peuple conquis ; il s'est juxtaposé ou fusionné avec lui, mais il n'a pas pu le faire disparaître ; du reste, les révoltes récentes de l'Algérie peuvent donner une idée des guerres interminables qui seraient la conséquence d'une pareille mesure ? Les 150,000 Indiens des États-Unis jettent de temps à autre dans l'inquiétude l'énorme population européenne de ce pays ; que serait-ce si deux millions et demi d'Arabes étaient aux prises avec 400,000 Européens ?

Il faut donc vivre avec eux et avoir à leur égard une politique prudente, qui n'ait pas pour conséquence des troubles agraires, comme ceux

de l'Irlande. Or, M. Leroy-Beaulieu croit que l'on entrerait dans une mauvaise voie, en consacrant des sommes énormes à l'achat, par voie d'expropriation forcée, de 400,000 à 500,000 hectares aux Arabes, pour constituer des centres européens. Les 140,000 colons ruraux que compte l'Algérie possèdent ensemble 1,200,000 hectares, qui, mieux cultivés, pourraient suffire à une population agricole de 400,000 âmes environ. Il n'est donc pas nécessaire, si les terres confisquées par les Français au moment de la conquête et après l'insurrection de 1870 sont épuisées et vendues à des colons européens, d'en acquérir de nouvelles. D'ailleurs cette expropriation ne serait pas excusable ni à l'honneur de la France. On dépouillerait par force des indigènes qui ne demandent pas mieux que de conserver leurs terres et de les cultiver ; on formerait une population flottante, sans occupation, qui quitterait les campagnes pour les villes, et là, pourrait causer de grands embarras au gouvernement. Puis, la colonisation officielle n'a produit, d'après M. Leroy-Beaulieu, que de mauvais résultats. Les colons, trop réglementés, préfèrent s'établir libres de toute entrave et quittent peu à peu les terres du gouvernement. Il serait préférable de ne pas adopter le système de l'expropriation, mais attendre les fruits de l'achat à l'amiable, toujours plus fréquent, des terres aux indigènes, du morcellement et de la culture plus intensive des vastes espaces que possèdent déjà les Européens.

D'autre part, il est indispensable de soumettre les Arabes à un régime administratif et politique qui soit plus empreint de bienveillance. Il faut quitter les procédés humiliants et soupçonneux, et agir avec plus de franchise et de bonté. Croirait-on qu'un Arabe, chevalier de la légion d'honneur, ne peut, par exemple, s'absenter de Cherchell, où il réside, pour aller faire sa récolte dans une propriété à 30 ou 40 kilom. de là sans solliciter un permis du maire, et ce fonctionnaire, par mauvaise humeur, peut le lui faire attendre et même le lui refuser ! Un choix meilleur de fonctionnaires civils s'impose. On raconte qu'un ténor, faisant ses débuts sur le théâtre d'Alger et n'ayant pas eu l'agrément du public, aurait quitté la scène et serait devenu commissaire civil. Des maîtres d'étude, impuissants à tenir une classe de 25 ou 30 bambins, seraient allés administrer 10 ou 15,000 Arabes. Il est temps de constituer un personnel administratif colonial, bien préparé et connaissant la langue arabe.

Enfin, M. Leroy-Beaulieu demande qu'on augmente considérablement le nombre des écoles arabes, — il y en a aujourd'hui une trentaine, — et qu'on arrive à résoudre le problème de la représentation des indigènes dans le parlement, où ils pourront faire entendre leurs plaintes et éclairer bien des questions, obscures pour la plupart des députés.

Nous laissons à l'auteur toute la responsabilité de ses appréciations, mais il nous semble que la plupart de ses demandes sont tout à fait légitimes, et qu'elles s'imposent à l'attention du gouvernement.

Parmi les autres possessions continentales de la France en Afrique, la plus importante est le Sénégal. C'est, à cause du climat insalubre, plutôt une colonie de commerce et d'influence que d'agriculture et d'immigration. Quelques Européens, au nombre de 300 environ, sont établis à Saint-Louis, à Gorée, à Dakar et dans quelques comptoirs de l'intérieur, et ils étendent leurs relations dans un rayon de près de 800 kilom. Le commerce du Sénégal est stationnaire, ou plutôt il a décliné dans une certaine proportion, surtout quant à l'importation. Il est temps que, par l'établissement de lignes ferrées, qui coûtent d'ailleurs peu de frais de construction dans ces contrées, la colonie reçoive une nouvelle impulsion.

Il y a peu d'importance à attacher aux comptoirs d'Assinie et de Grand Bassam sur la Côte de Guinée. Il est difficile du reste de donner le nom de colonies à de simples blockhaus, près desquels sont groupées quelques huttes européennes, pour un trafic assez borné d'ivoire, de bois d'ébène, de sandal et d'huile de palme. Le Gabon semble être d'une plus grande utilité pour la France, puisqu'il pourrait devenir le point de départ d'une ligne de pénétration conduisant dans la région du Congo.

Le petit port d'Obock, sur le golfe d'Aden, se trouve dans le voisinage du détroit de Bab-el-Mandeb. C'est avant tout une station sur la route des Indes, et il serait bien difficile de dire dès aujourd'hui, vu l'insalubrité du climat et le peu de bienveillance que témoignent les indigènes, si les projets de colonisation de M. Soleillet, sur les rives de la baie de Tadjoura, seront couronnés de succès.

Parmi les îles africaines appartenant à la France, Mayotte, Nossi-Bé et Sainte-Marie ensemble comptent à peine 27,000 habitants, parmi lesquels quelques Européens. Ces colonies microscopiques n'ont guère d'importance qu'à cause de leur proximité de Madagascar, île sur laquelle la France cherche actuellement à étendre son influence.

L'île de la Réunion a, dans ces derniers temps, été particulièrement affligée par des crises industrielles et agricoles. Elle ne compte que 182,130 habitants, disséminés sur 251,676 hectares. Prise dans son ensemble, elle est, comme ses voisines, une fabrique de sucre ; 40,000 hectares sont consacrés à cette culture, 3700 seulement à celle du café et 541 à celle du tabac. Faute de port et à cause des cyclones, elle a été jusqu'à ces derniers temps une côte inhospitalière. La France ayant

consenti à d'énormes sacrifices pour faire à la Réunion un port et un chemin de fer, il faut espérer que cette île entrera désormais dans une ère de prospérité agricole et industrielle.

Si les Anglais ne possèdent pas en Afrique une terre aussi importante que l'Algérie¹, la colonie du Cap, sous le rapport de la position et du climat, ne le cède à aucune terre européenne.

Elle est située sur une des grandes voies de communication du monde — la plus grande avant le percement de l'isthme de Suez ; — d'une salubrité exceptionnelle, elle est accessible à toutes les races humaines sans crise d'acclimatement ; enfin, elle offre le phénomène de la réunion sur un même sol des produits les plus variés, la soie, les vins, les fruits, le blé, en même temps que des bois de grand prix. Malgré ces avantages immenses, les Hollandais, sur lesquels les Anglais l'ont conquis au commencement du siècle, n'avaient rien su tirer du Pays du Cap. Leur régime était déplorable ; toute liberté politique manquait. Lorsque les Anglais arrivèrent, ils se trouvèrent en face d'une population travailleuse, économe, austère : les Boers. On chercha par l'immigration anglaise ou allemande à faire contre-poids à l'élément hollandais. Les Boers protestèrent contre une sorte d'infériorité politique dans laquelle on aurait voulu les placer, et un grand nombre émigrèrent pour fonder les établissements de Natal, de l'Orange et du Transvaal.

Au point de vue politique, la domination anglaise fut pour le Cap un grand pas en avant, car, dès 1853, le Cap recevait une constitution qui instituait une législature élective. Au point de vue commercial, ce fut un grand soulagement : les colons se trouvèrent enfin délivrés du monopole et des mille règlements dont la Hollande les avait accablés. Une liberté de commerce pleine et entière leur fut accordée. La métropole n'intervint que pour protéger leur produit principal, le vin. Ce sont des descendants de calvinistes français émigrés qui ont, les premiers, cultivé le fameux vin de Constance, qui fut pendant un temps le plus renommé du monde. Aujourd'hui ce cru a perdu sa vieille réputation, par suite de l'établissement d'une multitude de petites maisons de commerce qui, à la recherche de profits excessifs, ont détérioré ce précieux produit et lui ont, à la longue, enlevé son renom.

¹ Possessions anglaises en Afrique : Pays du Cap ; Natal ; Sierra Léone ; Côte d'Or et autres points sur la côte de Guinée et en Sénégal ; Iles de l'Ascension, Sainte-Hélène, Tristan d'Acunha, Maurice, Seychelles, Amirantes, Socotora et Périm.

Le Cap est d'une étendue à peu près égale à la France, tandis que Natal a une surface onze fois plus petite. La population s'accroît rapidement ; elle double presque en 20 ans. L'agriculture présente un grand développement, mais les plantes tropicales, la canne, le café, le coton, le tabac, sont de plus en plus négligées. Il y a 1 1/2 million de têtes de gros bétail au Cap, et plus de 12,000,000 de moutons. Une industrie nouvelle tend à prendre une grande extension ; c'est l'élevage de l'autruche, dont les fermiers retirent un grand profit — 200 fr. par tête et par année — par suite de la vente des plumes.

Le Cap et Natal ont, à côté de l'élève du bétail, des richesses considérables à exploiter : l'extraction de la houille, du cuivre, des diamants, et les gisements de guano que renferme l'île d'Ichaboe, déclarée possession britannique en 1861. Ce sont là des éléments de prospérité qui promettent à la colonie un avenir solide, alors même que la route d'Europe aux Indes ou en Australie par le Cap serait complètement abandonnée.

De la colonie de Sierra Léone¹ les Anglais n'ont pas retiré tous les fruits qu'ils en attendaient. Fondée en 1787, elle avait pour but de procurer un asile aux esclaves enlevés aux négriers ou achetés par le gouvernement. Mais les efforts les plus louables se sont heurtés contre la paresse, l'apathie, le penchant à l'ivrognerie des nègres. L'influence de la religion et de l'école a cependant eu pour conséquence une amélioration progressive dans l'état du peuple, et, à l'heure actuelle, la colonie de Sierra Léone, à laquelle on joint l'île de Sherbro, a un mouvement d'échanges toujours plus considérable.

Sur les bords de la Gambie, les Français et les Anglais luttent d'influence, mais les établissements européens ne peuvent guère y acquérir une grande importance, à cause de l'insalubrité du climat.

La Côte d'Or et les régions voisines vont prendre un rapide développement, par suite de la découverte des riches gisements aurifères de Wassaw, dont notre *Bulletin mensuel* enregistre régulièrement les progrès.

Des îles anglaises dans l'Océan Atlantique Sainte-Hélène est la principale, non seulement à cause des événements historiques dont son nom évoque le souvenir, mais parce qu'elle est la plus fertile. L'Ascension n'est qu'un rocher, stérile en majeure partie. Les Anglais y ayant transporté à grands frais de la terre végétale prise sur la côte de Guinée, on

¹ M. Leroy-Beaulieu ne fait mention dans son livre que des colonies du Cap et de Natal. Il nous a cependant paru utile de donner quelques détails sur les autres possessions, si intéressantes à beaucoup d'égards, de l'Angleterre en Afrique.

a planté quelques arbres, et l'île a pris un aspect plus riant. Enfin, l'île de Tristan d'Acunha jouit d'un climat doux et nourrit une population bien calme, bien paisible, qui ne se doute guère du tumulte qui règne sur la terre, puisque c'est à peine si elle voit d'année en année un vaisseau lui apporter des nouvelles du reste du monde.

L'île Maurice, dans l'Océan Indien, est très florissante, grâce à ses richesses naturelles et à l'entière liberté dont le commerce y jouit. La population est de 325,000 habitants, sur lesquels on compte 32,000 créoles d'origine française et fort peu d'Anglais. Le mouvement du commerce est de 120 millions de francs. Le gouvernement colonial de Maurice s'étend sur l'île Rodrigue, qui est sans importance, et sur les archipels des Seychelles et des Amirantes, qui, entourés de récifs madréporiques, jouissent d'un climat doux, sont fertiles mais peu peuplés.

Les possessions portugaises en Afrique ¹, dit M. Leroy-Beaulieu, ne furent pas tout d'abord de véritables colonies, dans le sens étroit du mot, mais une chaîne de comptoirs et de points de ravitaillement, défendus par des forteresses. Tous les lieux que les Portugais occupaient sur les côtes étaient les différentes étapes de leurs premiers et périlleux voyages ; ils étaient placés à des points géographiques qui dominaient la route commerciale d'alors ; c'étaient des escales où les vaisseaux pouvaient se radoubler, se mettre à couvert et s'approvisionner ; c'étaient des relais, qui servaient également, en cas de guerre avec d'autres puissances, pour la protection des bâtiments nationaux. Quand les premiers navigateurs trouvaient des îles inhabitées, ils y déposaient des cochons, des chèvres et d'autres animaux, qui, abandonnés à eux-mêmes, se multipliaient avec rapidité et servaient après quelques années à ravitailler leurs vaisseaux. Quand, la navigation se perfectionnant, les vaisseaux de commerce cessèrent de suivre les côtes et purent, à travers la haute mer, fournir un long trajet sans s'arrêter, ces stations perdirent la plus grande partie de leur valeur. Plus tard elles reprirent de l'importance, par suite de l'extension du commerce des esclaves. La traite des nègres fut, au point de vue pécuniaire, une source de profits assez notables pour le Portugal. Ce n'est pas que les colonies d'Afrique en devinssent réellement plus prospères ; au contraire, tout étant tourné

¹ Possessions portugaises : Angola ; Mozambique ; îles Açores, Madère, du Cap Vert, Bissagos, St-Thomas et du Prince.

vers la traite, les autres sources de revenu, l'agriculture et le trafic des productions naturelles du pays, étaient abandonnées. « A force de vendre des esclaves, dit M. Vogel, on a dégarni les plantations, fait fuir les travailleurs, exaspéré la population indigène, et, par l'appât d'infâmes profits, fait de ces provinces un exutoire de la société portugaise. Qui donc aurait voulu salir son nom en s'intéressant à des entreprises si aventureuses et si honteuses ? » Les colonies portugaises d'Afrique, qui ne devaient une prospérité factice qu'à la traite, perdirent toute importance par son abolition. L'Angola et la capitainerie générale de Mozambique ne sont plus guère aujourd'hui que des épaves de l'ancien empire portugais. Depuis quelques années, cependant, le gouvernement se préoccupe de tirer parti de ces riches régions par l'établissement de routes et de chemins de fer ; mais les capitaux lui manquent, et c'est pour cette cause que la construction si désirée d'une ligne ferrée de Lorenzo Marquez, sur la baie de Delagoa, à Prétoria, capitale du Transvaal, se fait si longtemps attendre.

Parmi les îles africaines appartenant au Portugal, les Açores et Madère doivent être plutôt considérées comme des provinces que comme des colonies. Elles sont du reste riches et prospères, par suite de leur admirable position au point de vue commercial, de leur doux climat, de leurs productions naturelles et du gouvernement libéral qui les régit.

On ne peut en dire autant ni de l'archipel du Cap Vert, ni des îles St-Thomas et du Prince au fond du golfe du Guinée. Leur climat est si malsain, qu'elles ne peuvent guère donner lieu à une colonisation sur une grande échelle.

A part les îles insalubres de Fernando-Po et d'Annobon dans le golfe de Guinée, les possessions espagnoles en Afrique¹ sont de véritables provinces de la métropole. Les établissements sur la côte de Maroc n'ont d'importance qu'au point de vue militaire. Quant aux Canaries, le climat est chaud, mais sain ; la terre est fertile, mais les majorats et l'étendue des terres domaniales en friche retardent les progrès ; beaucoup d'habitants intelligents et laborieux émigrent aux Philippines et au Vénézuéla.

Dans cette revue des colonies européennes en Afrique, nous n'avons pas à parler des possessions turques², leurs relations avec la Turquie n'ayant jamais été de la nature de celles de colonies à métropole. Le

¹ Possessions espagnoles en Afrique : Ceuta et Santa Cruz de Mar Pequana, îles Canaries, Fernando-Po et Annobon.

² Possessions turques : Égypte et Tripolitaine.

gouvernement de la Porte ottomane, qui n'a rien fait pour coloniser l'Égypte et la Tripolitaine, ne les considère que comme une source de revenus.

Il est donc superflu de nous y arrêter, et nous préférons, en terminant, signaler les tentatives de l'Italie, de la Belgique et de l'Allemagne, pour accroître leurs relations avec l'Afrique. La première de ces puissances a déjà mis le pied sur le continent par la fondation de son comptoir d'Assab. Quant aux deux autres, elles se contentent, pour le moment, d'envoyer leurs voyageurs dans le plateau central et d'y établir des stations civilisatrices.

Réjouissons-nous de voir l'attention de l'Europe se porter sur la terre africaine. A notre époque, et par suite des principes élevés qui animent les promoteurs de ces projets, il ne pourra en résulter que du bien, et ce sera un pas en avant, vers une régénération de l'Afrique que nous appelons de tous nos vœux.

CORRESPONDANCE

Khartoum, 27 décembre 1882.

Monsieur le Directeur de *L'Afrique explorée et civilisée*, à Genève.

Monsieur,

Comme j'en avais le pressentiment, l'hostilité jalouse du gouverneur de Famaka, m'a obligé à abandonner les parages du Haut-Nil-Bleu vers la fin d'octobre. Encore ai-je à me féliciter d'avoir entrepris le voyage de Khartoum de ma propre initiative, car, peu de jours après mon départ de Famaka, on y reçut un ordre du gouverneur général du Soudan, de m'expédier à Khartoum, afin que je m'y justifiasse de l'accusation portée contre moi d'être en connivence avec les insurgés. Mon voyage n'a pas été tout à fait inutile du reste, car il m'a donné l'occasion de rectifier le cours du Nil-Bleu. En faisant l'ascension de la montagne de Maaba, entre Famaka et Roseires, je découvris, à son sommet, une immense caverne en forme de cheminée inclinée, dans laquelle une vingtaine de femmes et de jeunes filles nègres étaient occupées, tout en chantant, à recueillir des milliards de scarabées, gros comme l'ongle de l'index, qui s'y trouvaient en si grande abondance, que les moissonneuses n'avaient qu'à déplacer quelques-unes des pierres roulantes de la grotte, pour les voir jaillir littéralement comme des fontaines d'eau débordantes. On fait cette récolte ainsi annuellement ; les animaux récoltés sont grillés sur des plaques en fer et conservés à titre de friandises, ou comme ingrédient de la sauce de la pâte de pain, pendant le reste de l'année. Ce scarabée est le même que celui qui, connu des Arabes sous le nom de *andade*, est une des plaies des champs de doura dans le Soudan inférieur. Mais le fait que les nègres Hamègues et Tabis le récoltent est nouveau.

Entre Sennaar et Khartoum, parcours que je pus faire en bateau à vapeur, je fus surtout frappé par l'apparence des embouchures des deux grands affluents du Fleuve Bleu inférieur : le Rahad et le Dinder. Ce ne sont que des fossés de 70^m à 80^m de large et d'une profondeur de 2^m environ. Même à cette époque, où le